

LE DEVIS

les mentions minimales recommandées
à afficher sur un devis.

C'est quoi un devis ?

Un devis est un document écrit, délivré par un professionnel avant l'achat d'un produit ou la réalisation d'une prestation. Il informe le client potentiel du prix du produit ou du service afin que celui-ci puisse prendre sa décision d'achat en toute confiance. Ce document doit être émis avant la vente ou le début de la prestation.

Le devis est facultatif. Toutefois, au Luxembourg, les professionnels ont l'obligation d'afficher les prix des produits et les tarifs des services proposés au consommateur. Lorsque le prix définitif ne peut pas être fixé à l'avance, il convient d'indiquer le coût des différents éléments entrant dans le calcul du prix total. Ces paramètres, ainsi que le prix final, peuvent être présentés dans un devis.

> fiche « L'indication des prix »

Pour le professionnel !

Souvent les devis sont gratuits, mais rien n'interdit à un professionnel de proposer des devis payants. Dans ce cas, il doit obligatoirement afficher le tarif de cette prestation courante de manière claire, facilement identifiable et lisible. Le professionnel peut déduire les coûts du devis de la prestation finale.

Pour éviter tout malentendu, le devis doit comporter les éléments suivants :

- Le numéro du devis
- Le lieu et la date d'émission du document
- Les coordonnées complètes du professionnel (nom, raison sociale, forme juridique, numéro de téléphone, adresse électronique, R.C.S. Luxembourg suivi du numéro d'immatriculation, numéro d'autorisation d'établissement, numéro d'identification à la TVA)
- Les coordonnées du client (nom et adresse, numéro de téléphone, adresse électronique)
- Une date limite d'acceptation et la durée de validité du devis
- La description ou liste des produits et des prestations de services proposés
- Le volume ou quantité estimé(e) pour chaque produit ou prestation
- Le prix unitaire hors-taxe par volume (coût unitaire) ou le forfait hors-taxe (coût forfaitaire) ou la méthode de calcul utilisée (p.ex. : coût horaire)
- Le taux de TVA applicable à chaque produit et prestation
- Le montant total du devis toutes taxes comprises (TTC)
- La date ou le délai de la prestation
- L'adresse de la livraison ou le lieu de la prestation
- Les modalités et délais de paiement (p.ex. acomptes dus ou paiements échelonnés)
- L'application des intérêts légaux en cas de retard de paiement
- La date de signature
- La signature du professionnel
- La signature du client suivie de la mention « Bon pour accord » ou « Acceptation du devis en date du ... »
- Indication claire du droit de rétractation ainsi que les conditions et les modalités de son exercice (durée du délai, point de départ, etc.)



Quelles sont les conséquences juridiques du devis ?

Avant la signature du client

Le devis, en tant qu'estimation par le professionnel des travaux envisagés, constitue juridiquement une offre de contrat. Il engage le professionnel de manière très précise pendant toute sa période de validité. Durant ce délai, il doit respecter l'étendue des travaux, leur coût, ainsi que les délais prévus.

Le consommateur n'a aucune obligation de confier les travaux au professionnel.

Après la signature du client

Une fois signé par le client, le devis devient un contrat liant le professionnel et le consommateur. Chaque partie au contrat s'engage à respecter toutes les dispositions prévues par le devis :

- **le professionnel s'engage** à réaliser la prestation dans les délais convenus et au tarif indiqué.
- **le client s'engage** à régler la prestation au tarif indiqué, tel qu'accepté dans le devis.

Le paiement est en principe effectué à la fin de la prestation, après l'émission de la facture. Si le devis le prévoit, des factures d'acompte peuvent être établies avant ou pendant l'exécution de la prestation.

Exemple concret !

Plombier & fils S.à.r.l.
18, rue du fleuve tranquille
L-11159 Luxembourg-ville
Tél.: +352 395 557 38
Mail: plombieretfils@post.lu
www.plombieretfils.lu

Devis: n° 00885
Date: 04/05/2020
Code Client: 0492
Devis valable 2 mois

Destinataire
Mrs. Jean-Edouard Michel
25, avenue de l'Impasse
L-2412 Leudelange

Rénovation de salle de bain

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	% T.V.A.	Total T.T.C.
Produits					
Bac à douche à l'italienne	pièce	1	450,00 €	3%	463,50 €
Carrelages	m²	1	250,00 €	3%	257,50 €
Main d'œuvre					
Pose carrelage	ht.	1	45,00 €	3%	46,35 €
Nettoyage	forfait	1	60,00 €	3%	61,80 €
TOTAL H.T.:					805,00 €
T.V.A. 3%:					24,15 €
TOTAL T.T.C.:					829,15 €

Conditions de règlement:
Acompte de 20 % à la commande.
Acompte de 30 % au début des travaux.
Solde à la livraison.

Merci de nous retourner un exemplaire de ce devis signé
avec votre nom et revêtu de la mention « Bon pour accord et commande ».

Entreprise: **Plombier & fils S.à.r.l.**

Plombier & Fils S.à.r.l.
18, rue du fleuve tranquille
L-11159 Luxembourg-ville
T.: +352 395 557 38 plombieretfils.lu

R.C.S. Luxembourg LS36987
TVA LU99553995
Aut. d'établissement N° 77502562

LU93 X214 92RZ 7130 05623 - CYLLEULL
LU18 X214 94BT 7124 13728 - BILLULLULL
LU03 X214 98TU 7119 45672 - BLUXULLULL

à le / /

Signature du client
(précédée de la mention « Bon pour accord »)

Signature

Plus d'informations



info@mpc.etat.lu



247 73700



pro-pc.public.lu